

Communiqué de presse

04 février 2016

CP/ 2016/02

EDM inaugure ses lampadaires à énergie solaire

Le 8 février 2016, EDM inaugure ses éclairages urbains, nouvelle génération. La cérémonie se déroulera au siège d'EDM à Kawéni, en présence de **Monsieur Seymour Morsy, Préfet de Mayotte.**

La mise en service de ces installations est l'aboutissement d'un projet entamé il y a 6 mois, en partenariat avec l'entreprise Sunna Design. A court terme, cette initiative pourra servir de vitrine aux collectivités locales et institutions à la recherche d'une solution écologique, économique et durable pour améliorer l'éclairage des voies publiques.

L'avantage de ces équipements solaires est qu'ils ne nécessitent aucun raccordement au réseau électrique. De ce fait, la solution LED solaire permet une réduction des coûts de travaux mais aussi une économie de plus de 80 % sur l'énergie consommée par rapport à une solution classique de lampes à décharges. D'autre part, le système utilisé est adapté aux environnements tropicaux et sa puissance garantie une autonomie de production pouvant s'étaler sur 5 jours.

EDM, en sa qualité d'acteur citoyen et responsable, est particulièrement fier d'avoir emboité le pas sur l'acquisition de technologies innovantes et performantes en faveur du territoire de Mayotte.

Notre énergie à votre service.